



Code postal : 25400

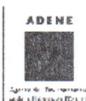
**CHARTRE D'ENGAGEMENT
AU PROGRAMME ECO-ECOLE
Année 2011-2012**

Votre demande de labellisation ne pourra être étudiée qu'à la condition de renvoyer à l'of-FEEE cette Charte signée par le Chef d'établissement et deux enseignants.

- ✓ Reconnaissant l'importance au niveau local et planétaire, des enjeux environnementaux définis notamment lors des conférences de Rio et de Johannesburg,
- ✓ Conscients de notre capacité à préserver les ressources et améliorer la qualité de vie par une gestion concertée des bâtiments scolaires,
- ✓ Conscients de la nécessité de développer auprès des personnes ou jeunes fréquentant l'établissement scolaire désigné ci-dessous, des programmes et activités pédagogiques conséquents et durables d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- ✓ Conscients de la nécessité de réaliser cet objectif par le partenariat pour l'atteindre collectivement,
- ✓ Nous nous engageons ensemble, au niveau qui est le nôtre, à construire et mener à bien le programme ECO-ECOLE coordonné en France par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE).

Nous, acteurs locaux du projet, affirmons avoir :

- ✓ Impulsé dans l'établissement scolaire une démarche d'éducation aux enjeux locaux et planétaires de l'environnement et du développement durable,
- ✓ Mis en œuvre la méthodologie en 7 étapes du programme ECO-ECOLE,
- ✓ Mis en place un comité de suivi, structure locale informelle appelée à réunir la direction de l'établissement scolaire, des enseignants, des élèves, des élus locaux, des représentants des personnels intervenant dans l'école ou l'établissement, des parents d'élèves, des associations locales et des partenaires locaux du projet,
- ✓ Impliqué l'administration scolaire et l'équipe enseignante pour doter ce projet d'un volet pédagogique fort,
- ✓ Impliqué l'administration communale ou l'organisme de gestion dans le comité de suivi, par l'intermédiaire du maire ou de son représentant (ou du conseil d'administration pour les établissements privés), et avoir valorisé les avantages qu'elle en retirera en terme d'image et d'économies budgétaires notamment,
- ✓ Associé autant que possible les élèves à la démarche mise en œuvre par le comité de suivi,
- ✓ Conçu et réalisé dans l'établissement scolaire des activités éducatives à partir d'un thème annuel fédérateur,



- ✓ Mis en œuvre des actions locales concrètes et significatives, sur la base des propositions issues du travail des élèves, et en concertation avec l'ensemble des partenaires communaux et locaux,
- ✓ Utilisé les bâtiments et infrastructures scolaires comme des outils pédagogiques au service de l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- ✓ Réalisé des améliorations concrètes de ces bâtiments et infrastructures scolaires et de leur gestion, dans un sens plus favorable à l'environnement et développement durable (économies d'énergie et d'eau, meilleure gestion des déchets, de la restauration scolaire, aménagement de l'espace...),

Nous nous engageons également à respecter les dispositions techniques nécessaires au bon fonctionnement du programme et notamment à :

- ✓ Reconnaître au Comité National de Pilotage du programme ECO-ECOLE un rôle de garant souverain du label, de sa cohérence nationale et internationale, et de l'application de la présente Charte, incluant le droit, en cas de manquements graves aux engagements pris, de recourir à la suspension du label,
- ✓ Avoir fourni tous les éléments d'information utiles au Jury et au Comité National de Pilotage.

Dans le cadre du programme, l'of-FEEE et ses partenaires s'engagent par ailleurs à :

- ✓ Fournir à l'école ou à l'établissement un manuel d'accompagnement contenant :
 - la méthodologie de mise en œuvre du programme ECO-ECOLE,
 - des outils de diagnostic environnemental et des questionnaires adaptables,
 - des documents pédagogiques relatifs aux six thèmes prioritaires,
 - des fiches d'activités,
- ✓ Offrir un contact permanent pour aider les acteurs locaux à réaliser leurs objectifs,
- ✓ Apporter l'expertise d'un vaste réseau de spécialistes de l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- ✓ Faciliter, par une lettre d'information et un site Internet, les échanges de bonnes pratiques entre les participants,
- ✓ Garantir le niveau d'engagement des établissements labellisés,
- ✓ Promouvoir le label en France et à l'étranger et donc à valoriser les établissements labellisés,
- ✓ Tout mettre en œuvre pour soutenir, valoriser et diffuser largement les initiatives et les actions des ECO-ECOLES.

Les signatures du directeur de l'établissement et de deux enseignants
sont obligatoires pour demander la labellisation Eco-Ecole.

La Charte sera ensuite progressivement signée par les nouveaux membres du comité de suivi.

Nom de l'école ou de l'établissement : Notre Dame Audinourt.....

Commune : Audinourt.....

Code postal : 25400.....

Date : 19/04/2012

Le directeur ou le chef d'établissement :

M. ou Mme Thomas Christophe.....

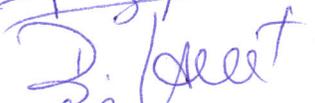


Pour l'équipe pédagogique :

M. ou Mme SZOPNY F...... enseignant(e),



M. ou Mme GAMET B...... enseignant(e),



M. ou Mme BORNE G...... enseignant(e),



M. ou Mme enseignant(e),

Pour la collectivité locale ou l'institution gestionnaire des bâtiments scolaires :

(Maire ou son représentant, Conseiller Général ou Régional, Conseil d'Administration d'établissements privés)

M. ou Mme BUGNON..... fonction : OGEC représentant



M. ou Mme..... fonction :

Pour les élèves :

M. ou Mlle Grandmaujin..... représentant(e) des élèves,



M. ou Mlle Boutou..... représentant(e) des élèves,



M. ou Mlle terale..... représentant(e) des élèves,

thotime

Mr Johan Gayet → Johan

Pour les parents d'élèves :

M. ou Mme LAPPRAND..... représentant(e) des parents d'élèves,



M. ou Mme..... représentant(e) des parents d'élèves,

Pour les personnels non pédagogiques de l'école ou de l'établissement :

M. ou Mme. BUYOT Laurene....., fonction : Compétence..... *Buyot*

M. ou Mme. FERRAROLI Phantas..... fonction : A.S.E.M...... *Ferraroli*

Autres partenaires du projet :

M. ou Mme....., fonction :

Organisme :

M. ou Mme....., fonction :

Organisme :

M. ou Mme....., fonction :

Organisme :

Au nom des membres du Comité National de Pilotage d'ECO-ECOLE :

Sylvie Vandeneckhoutte
[Signature]

[Signature]

Bernard MANTIENNE,
Président de l'of-FEEE

